

(5) Demande d'informations sur l'établissement des rapports nationaux

Décision : BC-11/7 : Établissement des rapports nationaux

Contexte :

À sa onzième réunion, dans sa décision BC-11/7, la Conférence des Parties a invité les Parties qui ne l'avaient encore pas fait à transmettre des données complètes pour les années 2011 et précédentes, ainsi qu'à combler les lacunes que pourraient comporter leurs données annuelles antérieures à partir de 2006, et a décidé de poursuivre les travaux avec l'établissement, entre autres, d'un petit groupe de travail intersessions chargé d'examiner et de réviser le format de rapport en vue de son examen par le Groupe de travail à composition non limitée à sa neuvième réunion (OEWG-9).

Demande :

- Les Parties qui ne l'ont encore pas fait sont invitées à transmettre au Secrétariat des données complètes sur la communication d'informations pour les années 2011 et précédentes, dès que possible et sous forme électronique. La date limite d'origine pour l'établissement des rapports pour l'année 2011 était fixée à la fin de l'année 2012.
- Les Parties sont invitées à nommer des experts pour participer aux travaux du petit groupe de travail intersessions et à informer le Secrétariat de leurs nominations d'ici le 30 juin 2013.
- Les Parties sont invitées à se proposer pour jouer le rôle de chef de file dans l'examen et la révision du format de rapport et à informer le Secrétariat de leur disponibilité d'ici le 30 juin 2013.
- Les Parties sont invitées à faire part au Secrétariat, d'ici le 30 septembre 2013, de leurs suggestions au sujet de la révision du format de rapport.

Répondants :

- Parties

Méthode de communication des informations :

- Les informations et nominations doivent être communiquées au Secrétariat par courriel.

Date limite de communication des informations :

- Les Parties doivent transmettre les données complètes pour les années 2011 et précédentes **dès que possible**, et combler les lacunes que pourraient comporter les données fournies pour les années 2006 et suivantes.
- **30 juin 2013** pour les nominations d'experts pour participer aux travaux de petit groupe de travail intersessions
- **30 juin 2013** pour la notification par une Partie de sa disponibilité pour jouer le rôle de chef de file dans l'examen et la révision du format de rapport
- **30 septembre 2013** pour la communication par les Parties de leurs suggestions au sujet de la révision du format de rapport

Point de contact :

M^{me} Carla Valle-Klann (carla.valle@brsmeas.org, Tél. : +41 22 917-8686)